

## **DECLARATION PAYS SUR LES FONDS MARINS DE MADAGASCAR, Artc 15 de la Politique Générale**

Merci infiniment Mr Le Président d'avoir donné la parole à la délégation de Madagascar qui a fait sa première participation dans cette réunion

Monsieur le Président,

Excellence représentant des pays membres ici Présent,

GOOD AFTERNOON !

Nos sincères remerciements particuliers vont à l'endroit de la Jamaïque qui nous accueille avec générosité et gratitude.

Concernant le point à discuter, il est à rappeler que :

Madagascar est une île située dans l'océan Indien, dotée d'une biodiversité marine exceptionnelle. Nos eaux regorgent de ressources naturelles et abritent des écosystèmes marins uniques et soutiennent des milliers de communautés côtières. Nous sommes conscients du service écosystémique fourni par nos fonds marins sur la santé de notre environnement et le bien-être de notre population.

Nous prônons que toute exploitation des ressources marines, y compris la pêche, l'extraction minière et le tourisme devra se faire de manière durable et respectueuse de l'environnement.

Et seule, à travers la mise en place des réglementations strictes que nous serons capables de garantir l'intégrité et la santé de nos écosystèmes marins, mais surtout on doit accorder une place importante à la recherche à travers des coopération avec les institutions de recherche internationales.

En ce qui concerne le DSM, nous saluons l'effort de l'AIFM dans l'exercice de son mandat pour gérer et gouverner les activités dans les eaux maritime au-delà de la zone sous la juridiction nationale, et soutenons fermement que cela soit fait uniquement pour le bénéfice et le bien-être de l'humanité comme stipule l'article 140 de la CNUDM.

Ayant choisi de développer durablement son économie bleue, Madagascar rejoint les pays frères et note l'inquiétude croissante concernant les impacts potentiels du DSM sur les fonds marins et la biodiversité marine, impactant un océan déjà fragilisée par l'effet cumulé du changement climatique, de la pollution et de la surpêche.

Les communautés scientifiques nous informe que la réalisation d'une telle activité dans la Zone pourrait causer des dommages considérables et potentiellement irréversibles aux écosystèmes marins par la destruction d'habitats encore mystérieux et la perte d'une biodiversité largement inexplorée. Cela pourrait également avoir un effet préjudiciable sur la durabilité de certaines pêcheries, car la propagation des panaches de sédiments dans les colonnes d'eau résultant d'une éventuelle exploitation affecterait de multiples formes de vie, y compris celles qui sont ciblées pour la pêche, ce qui aurait des impacts environnementaux et socio-économiques considérables. Les métaux toxiques pourraient ainsi entrer dans la chaîne alimentaire et affecter la santé des consommateurs.

Certains considèrent le DSM comme l'option privilégiée pour assurer la transition vers l'Energie propre. Toutefois, le manque de connaissance scientifique solides autour du DSM est aussi sans équivoque. Serons-nous dans l'obligation de nous engager dans un périple où la connaissance de l'impact du DSM est encore au stade embryonnaire ?

Madagascar soutient toute initiative visant à faire avancer la recherche collaborative, afin de mieux comprendre nos fonds marins et les impacts du DSM sur la biodiversité. Madagascar soutien la mise en place d'une cadre légal solide, robuste et équitable basée sur la science, avec une compréhension claire de tous les risques encourus, et prenant en compte le droit et les intérêts de tous.

Nous sollicitons la mise en place un mécanisme de financement spécifique pour la recherche sur le fonds marins à laquelle les pays en développement peuvent en bénéficier. Dans cet optique, nous saluons déjà l'initiative en place qui prend acte de la nécessité du programme de renforcement de capacité destiné aux pays en développement.

En ce qui concerne ce point de l'ordre du jour, nous remercions les auteurs de la proposition de politique générale pour la protection et la préservation du milieu marin. Nous nous réjouissons de poursuivre l'engagement avec les États membres sur ce sujet important.

Mr Le Président, ma délégation avec tous les points que nous avons mentionnés au paravent, sommes fermement convaincus que la protection de nos fonds marins tant sur la recherche que le renforcement des capacités dont notre pays a besoin, est une responsabilité partagée et essentielle pour le futur de notre planète. Nous nous réjouissons de poursuivre notre engagement auprès de l'AIFM et de tous les Etats membres sur cet intérêt commun que nous partageons. Ensemble, nous pouvons préserver la beauté et la richesse de nos océans pour les générations actuelles et futures.

Je vous remercie de votre attention !